



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-50653>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **25-50653**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Angers Loire Metropole (49)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24490001500011

Ville : ANGERS cedex 02

Code postal : 49020

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 49

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : A25BATSTPOMPAROBA3

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des Bâtiments et du Patrimoine Communautaire

Adresse mail du contact : marches.batiments@ville.angers.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1 ou formulaire DUME-S); - Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du code de la commande publique (ou DC1 – case à cocher en F1 ou formulaire DUME-S); - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2 ou formulaire DUME-S.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Liste des travaux les plus importants exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux (montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin); - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ou formulaire DUME-S - QUALIBAT 5412 : Climatisation, ou autres qualifications ou références lui assurant un savoir-faire équivalent. - QUALIBAT 5312 : Installations thermiques, ou autres qualifications ou références lui assurant un savoir-faire équivalent Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 05/06/2025 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix : 60 % ; Valeur technique : 40 % ; Les sous-critères de jugement de la valeur technique sont précisés dans le règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de rénovation du système de chauffage sur le site Arobase III

Code CPV principal - Descripteur principal : 45331000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Il s'agit d'un marché ordinaire de travaux à prix global et forfaitaire actualisable. Les prestations ne sont pas alloties en raison de l'absence de prestations distinctes. Le délai d'exécution du marché de 14 semaines comprend : - la période de préparation de 6 semaines qui démarre à compter de la date indiquée dans la lettre de notification du marché valant ordre de service de démarrage de la période de préparation - le délai d'exécution des travaux de 8 semaines qui démarre à l'issue de la durée de la période de préparation, hors délai de garantie de parfait achèvement.

Lieu principal d'exécution du marché : 2 rue de Rennes, 49100 Angers

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les visites de site sont fortement conseillées et s'effectuent dans les conditions fixées au règlement de la consultation. L'acheteur se réserve le droit de négocier mais pourra également attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Les autres conditions de participations des candidats et les modalités de financement et de paiement sont précisées au règlement de la consultation. Une retenue de garantie sera prélevée dans les conditions fixées au CCAP. Une avance pourra être versée dans les conditions fixées au CCAP. Les plis sont obligatoirement à remettre via le profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation. Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement

consultée. Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/05/2025